

## Cent soixante et onzième session du Conseil

### **Point 7: Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme (134<sup>e</sup> session) et du Comité financier (194<sup>e</sup> session) (novembre 2022)**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil,

J'ai le plaisir de présenter le rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme (134<sup>e</sup> session) et du Comité financier (194<sup>e</sup> session), qui figure dans le document portant la cote CL 171/7.

Les participants à la Réunion conjointe ont examiné, entre autres, les éléments présentés dans les rapports suivants: *Informations actualisées sur l'exercice stratégique portant sur le Programme de coopération technique (PCT)*; *Gestion intégrée des ressources en eau au service de la sécurité alimentaire et de la résilience face au climat*; *Cadre stratégique pour le multilinguisme*; *Création d'un sous-comité de la gestion des pêches relevant du Comité des pêches*. Je tiens à appeler l'attention du Conseil sur les questions ci-après.

S'agissant du Programme de coopération technique, les participants à la Réunion conjointe ont salué le processus de consultation ouvert, transparent et inclusif. En particulier, ils ont recommandé que le Conseil approuve, en vue de son adoption à la 43<sup>e</sup> session de la Conférence de la FAO, une nouvelle répartition des ressources du PCT, qui s'appliquera à partir de l'exercice biennal 2024-2025.

Les membres se sont également félicités de la mise en place d'initiatives en faveur de la gestion durable de l'eau à usage agricole, qui visent à limiter les effets de la pénurie d'eau, des sécheresses et des inondations sur les systèmes agroalimentaires.

En ce qui concerne le cadre stratégique pour le multilinguisme et la création d'un sous-comité de la gestion des pêches relevant du Comité des pêches, les participants à la Réunion conjointe ont recommandé au Conseil de les approuver.

Enfin, je tiens à souligner que, au titre d'autres points, les participants à la Réunion conjointe ont reconnu la plus grande collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome, en particulier au niveau des pays, se sont félicités de la participation active des bureaux de pays de la FAO aux processus de formulation, de négociation et d'adoption par les États des plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable et des cadres de programmation par pays de la FAO, et ont noté que le Pôle de coordination des Nations Unies sur les systèmes alimentaires avait commencé à prêter un appui technique aux pays.

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil, je vous invite à examiner l'ensemble du rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme (134<sup>e</sup> session) et du Comité financier (194<sup>e</sup> session). Pour plus de facilité, ce rapport comprend un excellent résumé établi par le secrétariat. Je serais heureuse de vous apporter de plus amples explications concernant le rapport, selon que de besoin.

*M<sup>me</sup> Yael Rubinstein, Présidente de la Réunion conjointe du Comité du Programme (134<sup>e</sup> session) et du Comité financier (194<sup>e</sup> session)*